

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

1er Vol.—No 3

Montréal, 15 Décembre 1896

Annales Criminelles Canadiennes.

Publication périodique
paraissant deux fois
par mois

AFFAIRE MARÉCHAL



MARÉCHAL.



Prix de la livraison : - 10 cents

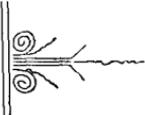
Pour abonnements, renseignements et correspondance,
s'adresser à

La Société de Publication des Annales Criminelles Canadiennes

Éditeurs, Boîte 1096, Bureau de Poste, Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT : - - - Un An, \$2.50, payable d'avance.

P **ARMI** les maisons qui ont montré tout ce que l'Art Photographique pouvait accomplir et qui méritent d'être placées au premier rang, on peut dire avec sûreté qu'il n'en est pas de mieux qualifiées pour exécuter des ouvrages dans cette ligne que ne l'est celle de



MM. J. N. LAPRÈS et J. LAVERGNE

Dont les Ateliers Photographiques sont situés au

... No. 360 de la Rue St-Denis ...

Une des localités les plus "fashionables" de la ville.

Ces messieurs ont toujours été des artistes passionnés de leur art et leurs ouvrages ont été classés par des experts comme étant au nombre des meilleurs du pays.
Ils ont acquis une grande réputation en donnant à ceux qui les honorent de leur patronage une pose gracieuse et naturelle, et dans toutes leurs photographies on découvre la main du maître. Ils ne manquent jamais de donner satisfaction au public en général et même à ceux qui sont le plus enclins à la critique.
MM. LAPRÈS ET LAVERGNE ont établi leurs affaires en 1889, et leur succès dès leurs débuts ont été marquants et complets. La place qu'ils occupent est spacieuse, élégante, et somptueusement garnie, et la galerie est munie de tout ce qu'il y a de meilleur en fait d'appareils modernes,
Ces deux messieurs sont bien connus par les manières courtoises et la parfaite honorabilité qu'ils montrent, avec tous qui viennent en relation avec eux.



T. A. GROTHE

Importateur et Fabricant de

Montres d'Or et d'Argent. Horloges et Lorgnons

BIJOUTERIES EN GÉNÉRAL.

Colliers de Sociétés, Agrafes, Médailles pour Prix

SPECIALITÉ D'ALLIANCES

.. 95 ET 95½ RUE ST-LAURENT ..

MONTREAL.

1er Vol.—No 3

Montréal, 15 Décembre 1896

Annales Criminelles Canadiennes.

Publication périodique
paraissant deux fois
par mois

AFFAIRE MARÉCHAL

Prix de la livraison : - 10 cents

Pour abonnements, renseignements et correspondance,
s'adresser à

La Société de Publication des Annales Criminelles Canadiennes

Éditeurs, Boîte 1096, Bureau de Poste, Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT : - - - Un An, \$2.50, payable d'avance.

Déjà parus :—No 1.—AFFAIRE QUENNEVILLE.
No 2.—AFFAIRE COSTAFROLAZ.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement en l'année mil huit cent quatre-vingt-seize au Bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

POUR PARAÎTRE LE 1^{er} JANVIER PROCHAIN :

AFFAIRE BEAUREGARD

MEURTRE, PROCÈS, EXÉCUTION

L'AFFAIRE MARÉCHAL

L'individu dont nous allons nous occuper dans ce récit est un des personnages les plus curieux qui aient donné maille à partir à la police de ce continent, car ses exploits ne se sont pas bornés au Canada, et ses talents criminels se sont exercés également aux États-Unis. Hôte des différents pénitenciers d'Amérique, il s'est évadé ou est sorti de la plupart d'entr'eux par la ruse ou par des négociations où son remarquable talent de mécanicien et d'inventeur lui valait une liberté dont il n'a jamais profité que pour commettre des vols ou des escroqueries tous marqués au coin d'une intelligence peu commune.

C'est le gibier le plus étrange qui puisse occuper l'attention criminaliste.

Le récit de ses diverses aventures nous permettra de mettre nos lecteurs au courant d'un grand nombre de sujets divers concernant les mœurs des malfaiteurs et les méthodes employées pour les livrer aux mains de la justice.

Dans cette chasse à l'homme où le policier est obligé d'exercer la ruse et la perspicacité pour déjouer les menées constantes de ces amateurs de haute volée, nous donnerons les renseignements les plus copieux sur une foule de méthodes peu connues du public et pourtant usitées généralement dans les polices du monde entier.

Disons d'abord qu'il ne s'agit cette fois-ci ni de meurtre, ni d'incendie, ni d'exécution, il s'agit d'un gaillard de grande capacité employant tout son cerveau à frauder la société et ses semblables.

Son nom est bien connu au Canada où il a doté nos institutions pénitencières d'un brevet de fermeture pour les cellules que beaucoup de gens ont admiré au Pénitencier de St-Vincent-de-Paul et qui d'ailleurs porte son nom. Il a échangé la propriété de son brevet contre sa libération lorsqu'il fut enfermé à la suite du fameux vol de bijoux de Lazarus dont nous allons donner le récit.

De l'avis des mécaniciens les plus éminents et des experts les plus fameux, la fermeture inventée par Maréchal est une vraie merveille de précision, une trouvaille de génie.

Tout le monde s'accorde à dire que si cet étrange personnage, ce *dilettante* du *rossignol*, et de la *pince monseigneur* eût consacré ses aptitudes à des travaux de mécanique, il eût pu se créer une position exceptionnelle aux Etats-Unis.

Mais le fond du caractère était profondément vicieux et faux. Pas une idée droite ne germait dans ce cerveau sans cesse en quête de quelque méfait et absolument incorrigible.

Après avoir eu toutes les chances de se réformer et d'occuper honnêtement ses facultés et ses talents il a constamment versé dans le crime et sa photographie figure dans toutes les galeries criminelles de l'Amérique.

Sa photographie que nous donnons dans cette livraison a été prise en 1885 et figure dans l'excellent ouvrage intitulé : *Professional Criminals of America*, qu'a fait paraître l'inspecteur de police et le chef des détectives de New-York, Thomas Byrnes, qui vient tomber victime de la campagne instituée contre lui par le fameux Révérend Dr Parkurst, apôtre de la purification sociale. Il a été remplacé dans ses fonctions par l'inspecteur Roosevelt qui occupe actuellement la position.

DÉFONCEURS DE COFFRES-FORTS

La catégorie spéciale des voleurs de magasins et défonceurs de coffres-forts, en anglais : *store burglars* et *safe crackers* est connue en français sous le nom générique de *cambricoleurs*. Leurs habitudes étant les mêmes dans tous les pays, nous allons pour la clarté du récit donner immédiatement un aperçu de leur mode d'opérer pour mettre nos lecteurs immédiatement au courant de certains incidents qui pourraient nécessiter de trop longs développements.

La majorité des vols de magasins ou des explosions de coffres-forts s'opèrent entre la nuit du samedi et la matinée du lundi. De cette façon, les voleurs ont tout le temps qu'il leur faut, un jour et deux nuits, pour déchiffrer les combinaisons de fermeture du coffre et pour choisir, emballer et faire disparaître les produits de leur expédition. Les défonceurs de coffres-forts constituent le second échelon de la hiérarchie criminelle et viennent immédiatement après les détrouseurs de banques *bank burglars*; ils sont considérés comme une importante acquisition dans les bandes qui s'occupent de dévaliser les maisons importantes. Le vol est leur spécialité et ils satisfont cet instinct avec une sorte de virtuosité qui les empêche, en dépit de leur dégradation, de commettre des crimes plus

graves. Il est bien rare de voir un criminel de cette catégorie devenir assassin.

Lorsqu'un *cambricoleur* s'est assuré qu'une maison de commerce a l'habitude de conserver des sommes d'argent importantes dans son coffre-fort, il décide de faire une raffe. Avant que le magasin ou le bureau se ferme, le samedi, un des membres de la bande s'arrange pour se cacher dans la bâtisse, soit dans une chambre vide, soit dans une salle d'emballage et il se laisse enfermer. Le soir, il sort de sa cachette et fait entrer ses compagnons. La porte est refermée, aussitôt tout le monde se met à l'œuvre sur les marchandises ou sur le coffre-fort. Le mode d'opérer



MARÉCHAL.

varie. Les uns préfèrent les étoffes, les soies et les satins. D'autres ont un faible pour l'argenterie et les bijoux, d'autres aussi se rabattent sur l'argent et sur les billets de banque. La nature des articles dérobés fournit une indication sur le rang social de l'opérateur. Le transport d'objets volumineux est dangereux, tandis que celui qui emporte seulement de l'argent n'a d'autre crainte à avoir que d'être découvert en quittant le lieu du vol, ce qui arrive rarement. Plus tard, il est bien difficile d'établir légalement l'existence du crime.

Les défonceurs de coffres-forts les plus audacieux emploient des explo-

sifs, mais ceux qui opèrent avec soin et patience manipulent les combinaisons ou finissent par enfoncer les portes au moyen de pesées opérées sans bruit. Ceux qui emploient des explosifs sont connus de leurs acolytes sous le nom de *pétardiers*, en anglais *blowers*. Ce sont toujours des hommes décidés à tout, ayant une connaissance parfaite du forêt et des explosifs violents. C'est une entreprise hasardeuse de faire sauter un coffre-fort dans une grande ville et le bruit qui en résulte donne au *pétardier* peu de chances de profiter de son opération et l'expose par contre souvent à se faire pincer. Néanmoins, dans les petites villes endormies où il n'y a pas de patrouilles de police, ils réussissent quelquefois à avoir la chance de faire une prise. Dans les grandes cités, il faut des circonstances spéciales fortuites ou préparées pour le succès de ce genre d'opération. Le bruit des trolleys par exemple peut quelquefois couvrir celui d'une explosion de ce genre ; on cite aussi le cas de voleurs qui parvinrent à étouffer le bruit d'une détonation en faisant passer à plein galop une voiture de laitier pleine de boîtes à lait vides. Enfin le cas le plus curieux qui soit cité est celui de la démolition d'un coffre-fort opérée en plein jour, une après-midi de fête de la Reine, tandis que des complices s'amusaient dans la rue à faire éclater des paquets de pétards chinois pour réjouir les enfants. Malheureusement, la charge de poudre avait été mal calculée, elle était trop forte et lorsque la fusée y mit le feu l'explosion fut formidable, les vitres furent défoncées et les malfaiteurs n'eurent d'autre ressource que de se sauver à toutes jambes.

Le *défonceur*, proprement dit, *breaker*, emploie pour son travail un certain nombre d'outils faits de l'acier le plus solide, qui ne se détrempe jamais et qui coûtent un prix considérable. C'est généralement un criminel froid, et calculateur qui perfectionne tranquillement, délibérément ses plans et qui, après avoir mis la main sur le magot qu'il cherche prend le plus grand soin de faire disparaître toute trace de son crime. Avec l'aide d'un vilbrequin dont la mèche porte une pointe de diamant, il peut percer des trous dans les métaux les plus résistants qui existent. Dans les interstices ainsi formés il introduit une pince de dimension variable suivant la résistance offerte et finalement il faut que la porte cède sous la pression qu'elle supporte. Quelques-uns des voleurs de cette catégorie ont des outils spéciaux fonctionnant même par l'eau pour opérer des pesées auxquelles rien ne résiste. On signale tout récemment un vol de ce genre opéré à Marseille, France, dans des circonstances singulièrement fin-de-siècle. Les cambrioleurs s'étaient introduits dans une maison de banque, munis d'une scie en acier que pouvait mettre en mouvement un petit engin à gaz portatif. Ils pénétrèrent dans la place suivant le mode ordinaire, installèrent leur appareil, le mirent en communication avec le bec de gaz et s'assirent sur des chaises. Le coffre-fort, énorme et du

dernier modèle fut ouvert dans le quart du temps que demandent les anciennes méthodes. Les voleurs s'emparèrent ainsi de \$40,000 en or et en valeurs. Mais ils se firent arrêter quelque temps après et leur appareil fut saisi par la police sans égard pour le génie de l'inventeur.

Quant à ceux dont le métier consiste à manipuler les combinaisons, leur travail est d'un genre absolument différent et beaucoup plus relevé. Voici ce que disait à cet égard, un prisonnier arrêté pour avoir dévalisé ainsi plusieurs coffres-forts : Laissez-moi vingt minutes seul en face d'un coffre-fort et j'ouvrirai la fermeture la plus compliquée que l'on puisse imaginer ; donnez-moi le nom du fabricant et je vous tracerai immédiatement sur le papier un plan du mécanisme en vous en dessinant toutes les parties. Jamais je ne brise une serrure ; en vingt minutes je trouve la combinaison sur laquelle elle repose, j'ouvre le coffre-fort, j'y prends ce qu'il me faut et je le referme. Lorsque le propriétaire revient il trouve son coffre-fort en apparence dans le même état qu'il l'avait laissé. Pour accomplir ce travail il me faut, en dehors de ma connaissance parfaite des chiffres et d'une intuition spéciale des combinaisons mathématiques, trois fils de fer ordinaires que j'enfonce dans la serrure auprès de la poignée de façon à réduire le nombre des combinaisons à 24. L'habitude m'a permis de constater qu'en fermant un coffre-fort tout le monde fait à peu près le même nombre de mouvements, mécaniquement et inconsciemment. Cette connaissance m'amène à réduire les combinaisons probables à trois ou quatre mouvements dont la recherche, par tâtonnements, consomme la plus grande partie de mes vingt minutes. Lorsque le coffre-fort est dans un appartement donnant vue sur la rue, je répands par terre de la chaux vive et en jetant de l'eau dessus, il s'élève une vapeur qui forme nuage et qui masque complètement les fenêtres. En trois circonstances j'ai pu ouvrir des coffres-forts, enlever le contenu et les refermer pendant le temps que les gens de la maison étaient à diner.

Dans les principales villes d'Amérique il existe de vieux chevaux de retour qui sont maintenant fatigués de pratiquer et emploient leurs loisirs à faire des expériences et à donner à de jeunes voleurs le profit de leur longue expérience dans la carrière criminelle.

Ce sont des mécaniciens experts qui ont appris les mystères de la fabrication et connaissent, pour avoir travaillé dans les manufactures de voûtes et de coffres-forts, les points faibles de chacun d'eux. Ils combinent la plupart sinon toutes les expéditions suburbaines longtemps même avant qu'elles soient mises à exécution. La commission ou la part qui leur revient de chacune de ces opérations leur permet de vivre largement absolument à l'abri des lois et hors des atteintes de la justice. Jamais ils ne permettent à leurs élèves d'opérer dans la ville où ils résident, mais ils dirigent leurs mouvements dans la contrée avoisinante. Tout le butin que

peuvent ramasser ces jeunes criminels doit être converti en argent avant qu'il leur soit permis de rentrer à la tanière du vieux chef. Il y a d'autres individus qui passent leur temps à prendre des empreintes de serrures de magasins et qui en vendent des reproductions moyennant une part du butin. Un d'entre eux, il n'y a pas longtemps, trouva le moyen de piller le coffre-fort d'un banquier avec une facilité qui fut pour tous un mystère. Il apprit un jour que l'employé de confiance de la maison avait la passion du jeu et fit sa connaissance autour du tapis vert. Un soir, l'habile bandit se plaignit d'avoir oublié ses clefs et d'avoir absolument besoin d'ouvrir un tiroir du bureau placé dans la place où se tenait le jeu. Sur le dessus du bureau était une feuille de papier buvard qui avait été saturée d'eau. Il emprunta du commis, qui ne soupçonnait rien, son paquet de clefs et tandis qu'il était occupé à sa partie, il pressa fortement la clef à plat d'abord, puis de côté, sur le papier buvard ; l'empreinte était parfaite, donnant le dessin et l'épaisseur de la fermeture. Il remit avec insouciance les clefs au commis mais un mois après la voûte était pillée. Une somme importante fut enlevée et pendant des années les soupçons pesèrent sur le commis dont le goût du jeu était bien connu. Il ne fut pas arrêté cependant et ce ne fut qu'après plusieurs années que le voleur se vendit lui-même en se vantant de la façon dont il avait pris l'empreinte. Le commis fut questionné et se rappela alors l'incident de la partie de cartes grâce auquel le voleur avait obtenu l'empreinte.

Les cambrioleurs qui volent des velours, des soies, de l'argenterie, prennent beaucoup de temps à combiner leurs vols avant de se lancer dans l'entreprise. Généralement ils entrent en relations avec un commis ou ils envoient un complice visiter le magasin et demander les prix des articles les plus coûteux. Ils apprennent ainsi où sont placés les rayons des articles qu'ils cherchent et quand ils ont réussi à pénétrer ils peuvent aller tout droit à la place où se trouve le butin qu'ils ont en vue.

Des voleurs de ce genre venus au Canada, le plus célèbre est, sans contredit Maréchal dont nous donnons le portrait et dont voici le *pedigree* officiel :

Gustave Kindt, alias Frank Lavoy, alias French Gus, alias Isidore Marshall, alias "Frenchy," alias Gus Maréchal.

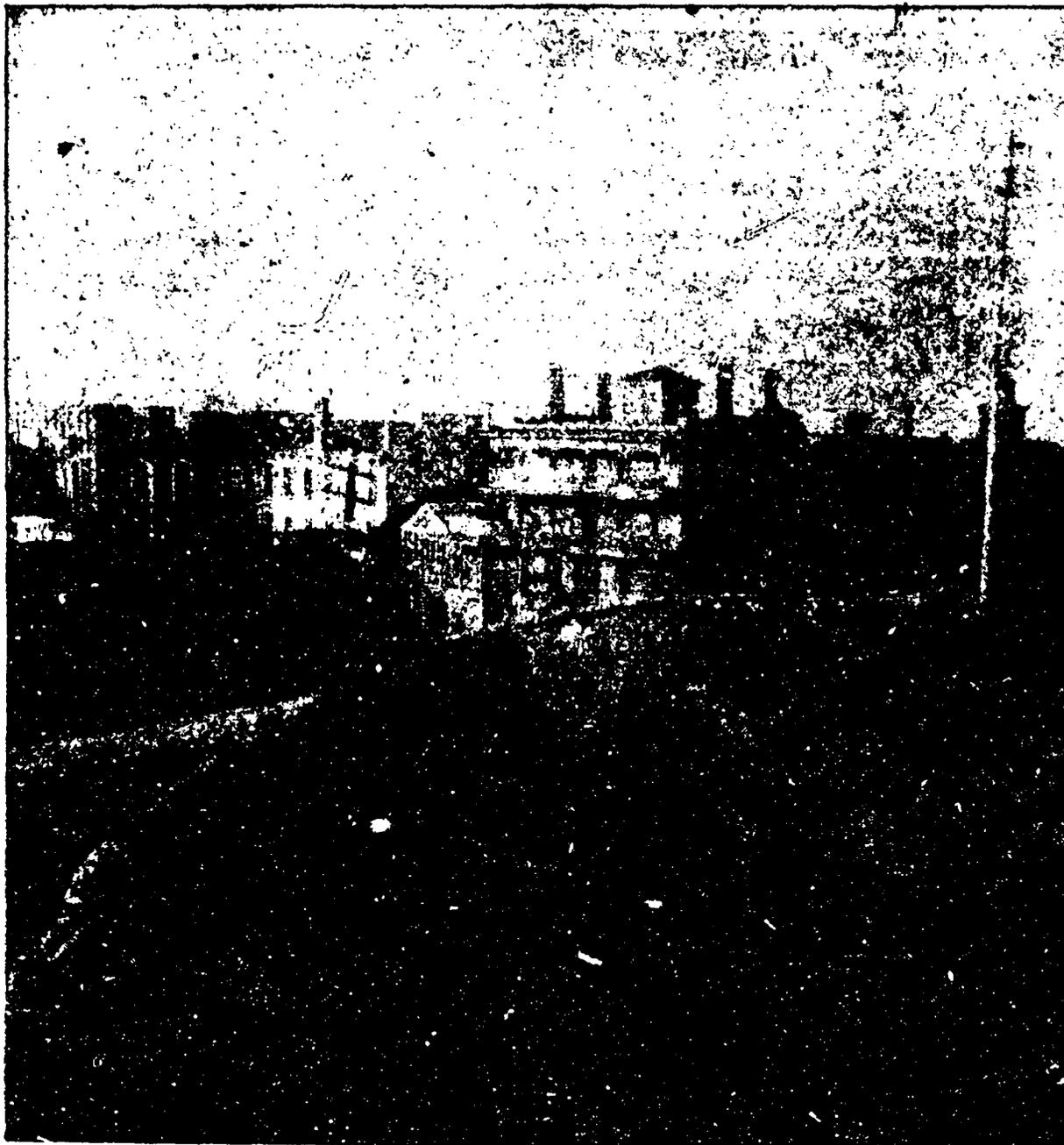
Voleur et fabricant d'outils. Cinquante ans en 1886. Solidement bâti. Né en Belgique. Veuf. Taille, 5 pieds 6 pouces et demi. Poids, 180 livres. Cheveux bruns, yeux gris, face rosée et fraîche, teint brun. Front élevé. Porte généralement une moustache et une impériale gris d'argent. Epaules carrées, membres bien musc'és. Parle couramment l'anglais. S'habille comme un mécanicien à l'aise. Porte une cicatrice à la joue gauche.

Maintenant que le personnage est présenté, nous allons commencer le récit de ses exploits.

I

MARÉCHAL À MONTRÉAL

Lorsque Maréchal choisit Montréal comme le théâtre de ses exploits, il n'en était pas à son coup d'essai et possédait un casier judiciaire déjà



PRISON DE SING-SING, ÉTAT DE NEW-YORK, E.-U.

fort bien garni et dont il est bon de noter les points saillants en omettant quelques peccadilles de moindre importance.

Venu très jeune aux Etats-Unis de la Belgique où il était né, il s'était fait remarquer promptement par son habileté comme mécanicien et avait obtenu dans plusieurs établissements des emplois rémunérateurs et de

confiance. Mais il avait la bosse du crime et sortit immédiatement du droit chemin pour mettre ses aptitudes au service de tous ses mauvais instincts. La fabrication des fausses-clefs avait un charme spécial pour lui et en peu de temps il devint un des plus habiles *carroubleurs* (de *carroubles*, fausses-clefs), des Etats-Unis. Il en fabriquait pour son usage et aussi pour l'usage d'associés avec lesquels il partageait le butin.

En janvier 1869, il fut arrêté pour avoir volé la manufacture de boîtiers de montres de Wheeler & Parsons, à Brooklyn, N.-Y., où il était employé. Cet exploit lui valut d'être envoyé à la prison de Sing-Sing pour dix ans. Mais Maréchal n'y resta pas longtemps, le 5 Février 1871, il s'échappait après avoir scié les barreaux de sa cellule avec une scie que ses amis avaient trouvé moyen de lui faire parvenir.

Le 17 Octobre 1872, il fut arrêté de nouveau pour avoir volé un magasin de bijouterie à Hackensack, N. J., et on le renvoya à la prison de Sing-Sing. Là il consacra tout son temps au perfectionnement de sa serrure permettant d'ouvrir toutes les cellules à la fois ou seulement un certain nombre d'entre elles.

En 1874 il compléta son système et l'offrit aux autorités de la prison en échange de sa liberté. La proposition fut soumise au gouverneur Tilden qui la rejeta et en 1875, Maréchal s'échappa encore une fois de la prison de Sing-Sing.

Cette fois-ci, il vint s'établir au Canada et installa ses pénates à Montréal.

Pendant plusieurs années il opéra à Montréal sans laisser de traces de sa présence, mais il n'y a aucun doute qu'il participa à la plus grande partie des vols qui s'opérèrent dans les années 1876, 1877 et 1878 ; cependant ses méfaits n'acquiescent pas une notoriété suffisante pour attirer sur lui l'attention de la police qui ignorait sa présence.

C'est le vol commis chez Lazarus, le prêteur sur gages de la rue Notre-Dame, au No 1846, qui rendit Maréchal fameux dans tout le Canada.

Lundi matin, 17 Octobre 1878. M. Lazarus bien connu de la population montréalaise au sein de laquelle il vivait depuis longtemps, se rendait à son magasin de la rue Notre-Dame, où son fils continue actuellement les affaires paternelles, et ouvrait suivant l'habitude la porte d'entrée fermée par une barre de fer et un cadenas.

En pénétrant dans la pièce qu'il avait laissée dans le plus grand ordre le vendredi soir, pour respecter le traditionnel sabbat, il s'aperçut immédiatement qu'il venait d'être victime d'un vol audacieux et que sa boutique était entièrement dévalisée. Le coffre-fort était refermé mais le sol était jonché de petites boîtes vides qui avaient contenu les objets mis en gages, les fiches contenant les numéros de chaque reconnaissance gisaient éparses sur le plancher, les voleurs ayant pris le loisir de les

détacher pour éviter des indices compromettants. Il courut aussitôt au coffre-fort, constata que la combinaison était intacte, la fit jouer sans peine et en ouvrant les portes, il s'aperçut de suite qu'il était entièrement vide.

Plus de \$30,000 de bijoux avaient été raflés par les audacieux voleurs.

On conçoit la commotion que causa cette découverte dans tout le quartier où la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. M. Lazarus était complètement affolé, se croyant ruiné et se perdant en lamentations, tandis que sa femme faisait de son mieux pour le consoler en lui conseillant de s'en rapporter à la Providence pour chercher le coupable et retrouver les objets dérobés.

Aussitôt remis de la première émotion, il courut donner l'alarme au poste central de police qui accourut sur les lieux vérifier cette stupéfiante nouvelle.

Au premier abord les officiers de police furent abasourdis de l'audace du vol, de la dextérité avec laquelle il avait été opéré et de la connaissance absolue des êtres de la maison que devait avoir le voleur.

Si bien qu'on se refusa d'abord de voir dans cette opération l'œuvre d'un étranger et les premiers soupçons se portèrent aussitôt bien injustement sur un des gendres de M. Lazarus qui fort heureusement se trouvait en ville et accourut à la première nouvelle du crime dissipant ainsi toute idée qui pourrait naître dans l'esprit en quête d'indices.

La police se mit immédiatement en œuvre pour trouver le voleur et les détectives furent tous mis sur pied, mais plusieurs jours se passèrent sans que l'on pût même découvrir le plus léger fil de la trame.

Le public étonné de cette impuissance commençait à murmurer et à refuser de croire que le vol eût eu réellement lieu. On se chuchotait que le père Lazarus avait bien pu simuler un vol et faire disparaître les bijoux pour n'avoir pas à les restituer aux emprunteurs. Mais M. Lazarus ayant eu vent de ces bruits malveillants y mit un terme en offrant une récompense de \$2,000 pour ceux qui fourniraient des indications de nature à arrêter les coupables du vol. Des affiches dont on a conservé le spécimen furent placardées avec la liste de tous les objets volés qui forment, comme on peut s'en douter une énumération formidable.

Les autorités policières décidèrent étant donné le caractère mystérieux du crime et l'absence absolue de toute piste d'employer des indicateurs qui leur avaient déjà rendu des services signalés dans des circonstances analogues. On leur offrit une récompense de \$500 s'ils arrêtaient le coupable. L'un d'eux est aujourd'hui disparu ; c'était un jeune homme de vingt-six ans, vivant dans un milieu aux mœurs faciles dans un entourage de joueurs et de *sport* au milieu desquels il se trouvait forcément en contact avec des individus de toute catégorie. Il était accolé alors avec la

patronne d'une maison de prostitution ce qui l'avait mis en rapport avec la police en plusieurs occasions. C'est lui qui le premier dit aux détectives que le coup avait dû être fait par Gus King, ce nom était un des nombreux alias de Maréchal, mais il était inconnu à la police. Presqu'en même temps, un autre indicateur du nom de Grant donnait une information à peu près analogue.

Grant était un jeune homme intelligent, aux mœurs régulières qui prévint les agents qu'il connaissait un nommé Gus King et l'avait rencontré chez plusieurs marchands de Montréal où il essayait de négocier la vente d'une serrure brevetée. Celui qui avait le premier dénoncé King ne le connaissait pas personnellement mais par les informations qu'il avait recueillies dans son entourage et les indications qu'on lui avait données sur le mode d'opérer du personnage, il en avait déduit qu'il devait être le coupable et avait donné son nom à la police.

Il fut alors convenu de traquer ce fameux King et comme il avait dû changer de localité depuis le crime, Grant reçut instruction de le rechercher et s'il l'apercevait quelque part de prévenir la police pour qu'elle pût procéder à son arrestation immédiate.

Quelques jours plus tard, le 3 novembre, King passait sur la rue Logan vers les huit heures du soir lorsqu'il fut aperçu par Grant qui s'empressa de prévenir le constable Gibaud, de garde à cet endroit, en lui disant que s'il voulait arrêter ce fameux King que les détectives cherchaient par toute la ville, il le trouverait sur la rue Logan.

Gibaud appela à son aide le constable Marois qui était justement en train de faire sa ronde dans les environs et tous deux sautèrent sur King qui fut mis en état d'arrestation après une résistance opiniâtre.

Il fut alors conduit au poste de la rue Wolfe. Les postes de police ne portaient pas alors de numéros comme aujourd'hui. Ils étaient désignés d'après le nom de la rue dans laquelle ils étaient situés.

Les détectives Arcand et Ritchie furent immédiatement prévenus de l'arrestation et se rendirent au poste. Le prisonnier fut transféré sans retard au poste central de police sur la place Jacques-Cartier, dans la bâtisse occupée depuis par la *Minerze* et par l'Université Laval et où se tenait également la Cour du Recorder, de 1876 à 1878.

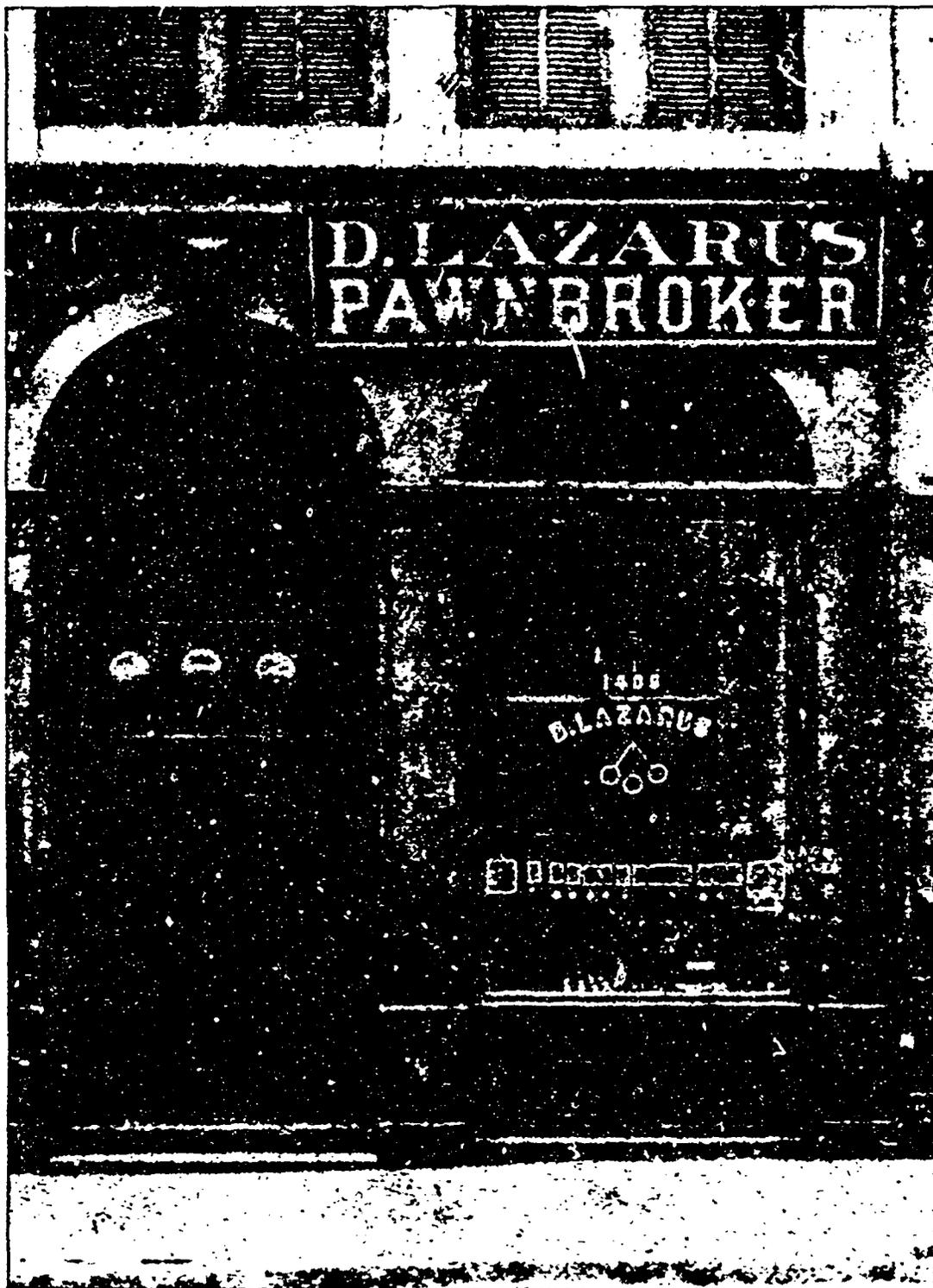
M. Sexton était alors recorder, M. Ibbotson, greffier et M. J.-Bte Duverger, premier clerc.

Le chef de police était M. Penton et le sous-chef M. Næglé.

Sur la personne de Maréchal, car c'est le nom qu'il se donna une fois sous les verrous, on trouva un grand nombre de bagues en or qui furent reconnues par Lazarus comme faisant partie des bijoux volés. Lorsque Maréchal vit qu'il était impossible de nier, il n'hésita pas à faire des aveux.

Mais il manœuvra de façon à ne pas être envoyé immédiatement en prison et à rester au poste central dans un but qui s'expliquera facilement plus loin.

Il entra en pourparlers avec M. Lazarus pour la restitution des bijoux,



Photographie de
Laprès et Lavergne.

MAISON DE LAZARUS.

sous prétexte, disait-il, d'obtenir une condamnation plus anodine.

Il commença par avouer qu'il avait démoli les montres et fait un paquet des mouvements qui avaient été mis dans un sac et jetés à la rivière. Il indiqua le lieu où le sac avait été immergé et se fit conduire

par le détective Cullen et le détective Murphy au quai Molson d'où l'on retira le sac.

Puis un autre jour, il avoua que tous les métaux précieux, or et argent avaient été fondus dans des creusets dans une petite maison de la rue Ste-Catherine près du chemin Papineau, et que les lingots avaient été enfouis dans le cimetière protestant du chemin Papineau. Conduit sur les lieux par les mêmes détectives, il leur indiqua l'emplacement de la cachette, où ils retrouvèrent promptement la plus grande partie des métaux précieux dérobés.

Pendant tout ce temps, Maréchal jouissait au poste central d'une liberté relative. Très doux, très hypocrite, il en imposait un peu à ses gardiens. Pour prendre ses repas, on le faisait sortir de sa cellule et il venait manger dans le corps de garde situé en avant de la bâtisse. En passant, il avait remarqué une porte de cour que ses gardes ouvraient de temps à autre pour aller chercher du bois et du charbon et qui se trouvait précisément placée juste en dessous de sa cellule, et c'est ce qui lui donna l'idée de l'évasion qu'il opéra d'une façon aussi étourdissante quelques jours plus tard.

On avait eu l'imprudence de laisser entre les mains de Maréchal un canif d'écolier sans se douter de ce que pouvait accomplir avec un aussi piètre instrument, un homme de sa décision et de son audace. Muni de son canif il réussit à couper le plancher de sa cellule, la cellule No 1, un plancher de deux pouces et demi d'épaisseur et à y faire une ouverture mesurant deux pieds carrés. Qu'on juge ce qu'il fallait d'énergie et d'habileté pour mener un pareil ouvrage à bonne fin !

Sous ce plancher se trouvait une cave à bois remplie jusqu'au plafond de bois fendu et scié. Dans la cellule, Maréchal avait une chaise à bras sur laquelle il avait jeté son pardessus et dont il se servait pour masquer le guichet, tandis qu'il travaillait à couper le plancher.

Les instructions du geôlier étaient de mettre de temps en temps un œil au guichet pour s'assurer que tout était en ordre, mais il n'entrait pas, voyait toujours la chaise à la même place et ne s'inquiétait pas. Un jour Maréchal manqua d'être surpris par le détective Arcand qui l'appela à l'improviste. Il se leva tout déconcerté et embarrassé, mais on se doutait si peu qu'il pût trouver moyen de percer le plancher de sa cellule avec l'aide d'un simple canif qu'on ne fit pas attention à cet incident. En somme, on se contentait, purement et simplement de s'assurer qu'il était toujours dans sa cellule.

Lorsque l'ouverture fut terminée, Maréchal prépara tout pour son évasion. Ce devait être sur les quatre heures du matin ; une heure avant, une ronde était passée et avait constaté sa présence.

Aussitôt que le geôlier eut les talons tournés, il se mit à l'œuvre. Pour

se frayer passage, il enleva pièce à pièce les morceaux de bois qui remplissaient l'ouverture. Au fur et à mesure qu'il sortait des morceaux de bois, il les plaçait sur son lit et les disposait de façon à faire un mannequin, à représenter la forme d'un homme qu'il recouvrit de sa couverture. Son travail terminé il se trouva dans la cave qui donnait par une grande porte à deux battants sur la rue.

Le matin, le géolier en allant appeler Maréchal pour lui donner son repas constata avec étonnement qu'il ne répondait pas. Pénétrant dans la cellule, il aperçut l'ouverture béante dans le plancher. Il accourut au corps de garde où la nouvelle tomba comme une bombe. Quoi ! Maréchal, le fameux Gus King qu'on avait eu tant de mal à arrêter avait repris le large, avait disparu comme par enchantement ! La police était anéantie et la population commença à s'émouvoir.

Aussitôt tous les détectives furent mobilisées, mais pendant plusieurs semaines on ne trouva absolument rien. Maréchal était complètement évanoui, introuvable.

Maréchal qui se donnait pour marié vivait à Montréal avec la femme d'un nommé Murray, voleur de profession, qui était alors incarcéré au pénitencier de St-Vincent de Paul, où il purgeait une condamnation pour vol chez un marchand de la rue St-Paul. On fit des perquisitions au domicile de cette femme, mais sans succès.

Maréchal avait à New-York une fille légitime, grande et jolie personne de 18 ans, chez laquelle on avait retrouvé quelques-uns des bijoux de Lazarus. On chercha également par là, mais sans succès. Cependant ces démarches à New-York eurent pour effet de mettre la police de Montréal au courant du *record* de Gus King aux Etats-Unis et ne firent que redoubler le désir de mettre la main au plus tôt sur ce redoutable malfaiteur.

Enfin, deux semaines après l'évasion de Maréchal, le sous-sergent Lancey qui était de service à la Station Centrale fut prévenu par un jeune homme de bonne famille qu'un homme correspondant au signalement de Maréchal avait été vu rôdant autour de la fonderie de Pillow et Hersey, sur le canal, et se mêler avec les hommes. Il se faisait passer au milieu d'eux pour un nommé King. Les ouvriers avaient l'air de le connaître très bien et de lui faire bon accueil.

Aussitôt le chef de police Penton donna l'ordre à Lancey de prendre le contingent d'hommes de police nécessaires et de s'assurer à tout prix de la personne de Maréchal, car c'était lui, à n'en pas douter. Il se fiait sur ce que son nom de King n'était pas connu généralement à Montréal.

Le lendemain matin Lancey prend avec lui le constable Brophy et se dirige vers la manufacture de Pillow et Hersey. Tous deux sont déguisés en vagabonds, en tramps, et arrivent à l'usine à l'heure du dîner lorsque les

ouvriers sont sortis. Lancey encre seul dans le bureau de l'usine tandis que Brophy reste dehors et fait le guet. Le teneur de livres était seul, Lancey se fit connaître comme policier et demanda la permission de se cacher avec son compagnon dans un endroit où il pourrait surveiller sans être vu la rue et le passage conduisant aux ateliers et par lequel devaient passer les ouvriers. L'employé se mit à leur disposition et cacha Lancey et Brophy derrière le coffre-fort où ils restèrent sans bouger jusqu'à cinq heures du soir.

A cinq heures, un homme entra dans le bureau pour parler au commis, c'était Maréchal.

Pendant qu'il parle au comptoir. Lancey sort de sa cachette, lui empoigne les deux bras en arrière et le renverse sur le dos et le maintient dans cette position, tandis que Brophy couvre Maréchal avec son pistolet.

Maréchal se voyant pris, n'eut pas un geste d'étonnement ni de révolte. Il se contenta de dire : " Tu me tiens, c'est bien, tu as agi en homme, je suis pris." Puis sortant son revolver de sa poche, il le remit à Lancey. On appela une voiture et, cette fois, Maréchal fut incarcéré pour de bon et subit son procès qui fut surtout intéressant par les détails supplémentaires qu'il fournit sur la façon dont le vol de Lazarus s'était opéré, car pour le reste, les bijoux étant retrouvés, il n'y avait plus grand intérêt.

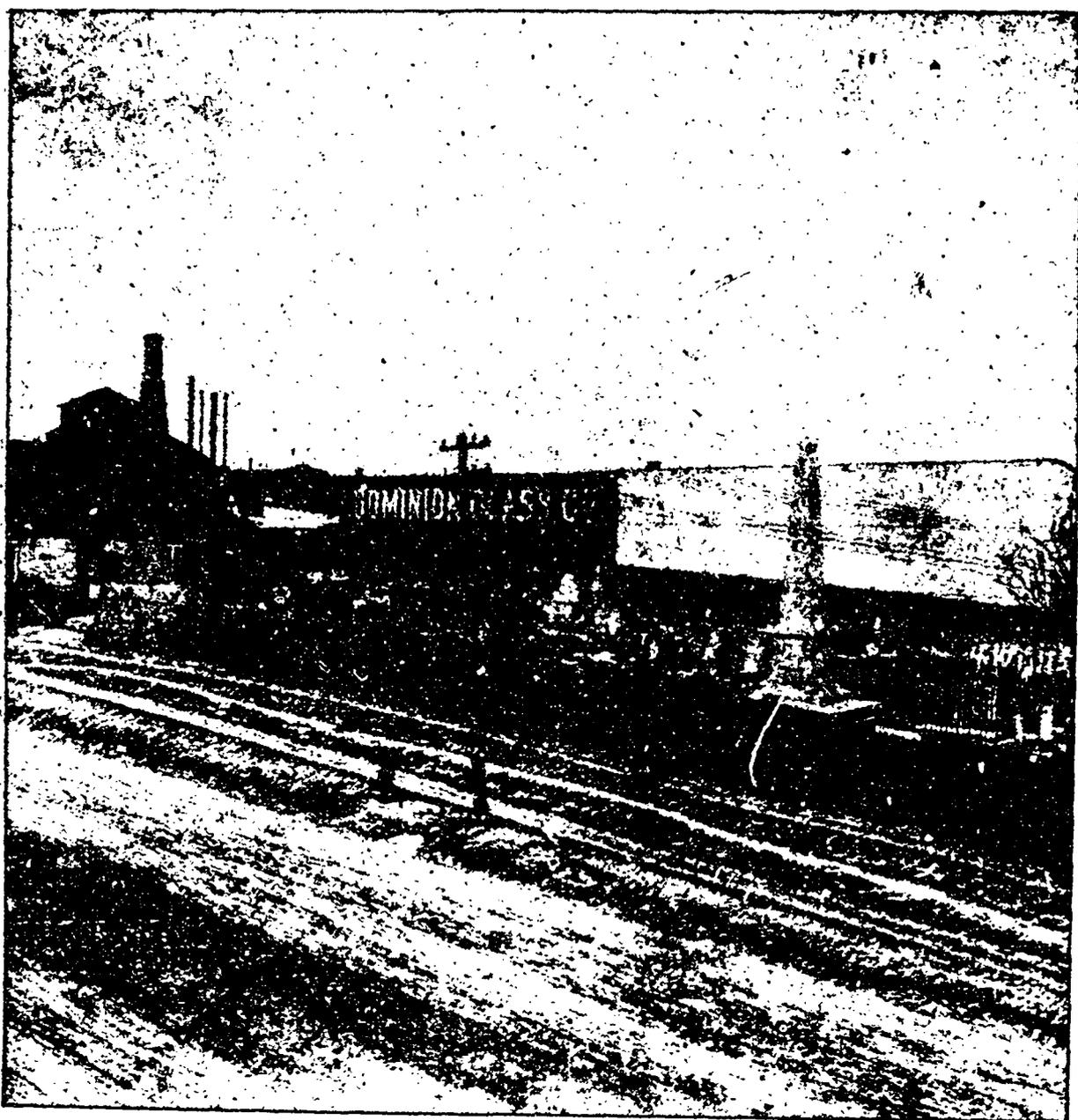
Le vol avait été préparé de longue main. Plusieurs mois auparavant la maison particulière de M. Lazarus avait été visitée par des voleurs qui n'étaient autres que Maréchal et sa bande. Le but de l'effraction n'était pas le vol, comme on put le constater en retrouvant son portefeuille sur le plancher. On avait seulement tenté de s'emparer des clefs du magasin. Mais M. Lazarus se réveilla et toute la bande disparut.

Maréchal chercha un autre moyen de se procurer des clefs. Il avait fait la connaissance d'un employé de Lazarus nommé James Beaulne. Pour arriver jusqu'à lui, il avait mis des objets en gages à plusieurs reprises et des relations assez intimes s'étaient ainsi établies. Maréchal avait un extérieur engageant, on l'eut pris pour un très honnête homme, à première vue. Sa figure, sa voix étaient sympathiques. Il avait un air ouvert et franc, riait d'un rire large, sonore, sans arrière pensée, semblait-il. Très communicatif, il venait causer souvent avec le commis, ils sortaient ensemble prendre un verre de vin ; en somme, ils étaient devenus deux amis.

Maréchal avait toujours été très fidèle à remplir ses engagements vis-à-vis de Beaulne et celui-ci le considérait comme un homme de confiance. C'est dans ces fréquentes visites pourtant qu'il étudiait le coffre-fort de Lazarus et qu'il avait pris les empreintes qui devaient lui permettre de l'ouvrir sans laisser de traces, pas plus que sur les portes du magasin.

Pour le vol de Lazarus, Maréchal avait d'abord comme associé un

nommé Brophy, célèbre dans les annales de la police de Montréal pour ses exploits de *carroubleur* (voleur avec fausses clefs carroubles) ; Brophy était la terreur des propriétaires de maisons élégantes qu'il dévalisait avec désinvolture sans jamais se faire pincer, la maison fût-elle pleine de monde. Il pillait les chambres à coucher pendant que le propriétaire y dormait du sommeil du juste ; il vidait la salle à manger quand le pro-



Photographie de
Laprès et Lavergne.

CIMETIÈRE ANGLAIS,
AU CHEMIN DE PAPINEAU.

riétaire était au salon et réciproquement. Sa spécialité était de faire une farce pour laisser trace de son passage, une fumisterie quelconque. Il s'amusait par exemple à mettre un mannequin dans un lit, à coiffer des candélabres avec un chapeau ou toute autre gaminerie. C'était sa marque de fabrique et chaque fois la police disait : "C'est un coup de Brophy" mais il passait toujours au travers des mailles les plus serrées.

C'est Brophy qui fabriqua avec les empreintes prises par Maréchal les fausses clefs nécessaires pour pénétrer chez Lazarus.

Maréchal devait faire le vol tout de suite ; malheureusement, il tomba malade de la fièvre typhoïde. Il entra à l'hôpital anglais sous le nom de Kindt qui était son vrai nom et y resta cinq semaines.

Pendant ce temps, Brophy qui était impatient se rendit à Brockville où il opéra un vol considérable ; mais il eut le malheur de se faire pincer et de se faire envoyer au pénitencier de Kingston où il mourut.

Maréchal en sortant de l'hôpital apprit le malheur de son associé et s'occupa de mettre seul à exécution le grand projet.

Il est assez étrange qu'il s'y prit en plusieurs fois avant de réussir.

Un jour même il faillit se faire prendre :

Par une espèce d'intuition, un soir M. Lazarus redescendit en ville ce qu'il ne faisait jamais, pour voir si son magasin était en ordre.

Il pénétra sans rien remarquer, examina partout, constata que rien n'avait bougé, referma et s'en alla l'esprit tranquille.

Pourtant, ce soir-là, Maréchal était dans le magasin, dissimulé dans un coin et n'en sortit que lorsque le propriétaire fût rendu loin.

Quelques jours plus tard, le magasin était dévalisé de la façon que l'on sait.

On suppose, mais Maréchal ne l'a pas avoué, que le jour du vol, il avait avec lui un complice du nom de Ward. Madame Ward, la femme de celui-ci fut même arrêtée dans le temps qui s'écoula entre le vol et la première arrestation de Maréchal. On ne trouva rien sur elle, mais elle avait un petit sac et un châle qui furent remarqués. Aucune preuve n'existant pour prouver sa culpabilité, on la relâcha. Quinze jours après, une dame se présenta chez Lazarus pour réclamer un petit sac et un châle qu'elle avait laissés en gage et qu'on ne retrouva pas ; d'après la description on reconnut les objets que portait madame Ward et l'on en conclut que le petit sac avait dû servir à transporter les bijoux volés. D'ailleurs, par la suite, un constable se rappela, la nuit qui avait suivi le vol avoir vu passer vis-à-vis chez Lazarus une femme portant un sac et répondant aux traits de Madame Ward ; mais elle ne fut pas retrouvée.

Maréchal subit son procès et fut condamné à trois ans de pénitencier.

Envoyé à Saint-Vincent de Paul, il obtint sa grâce en échange du brevet pour son système de fermeture des cellules qu'il céda au ministère de la justice dont il est aujourd'hui la propriété.

Maréchal fut mis en liberté en 1879, et s'empessa de profiter de sa liberté pour faire un coup d'audace.

Lors de son arrestation, le chef Penton lui avait enlevé sa montre et son couteau et les avait remis à M. Lazarus croyant qu'ils faisaient partie des objets qui lui avaient été dérobés. Quand Maréchal eut fini son temps.

au pénitencier, il eut le toupet de revenir chez Lazarus réclamer sa montre et son couteau qu'on lui rendit.

M. Lazarus était mort juste un an et quatre jours après le vol, d'une maladie de cœur. Les émotions par lesquelles il avait passé l'avaient épuisé. Le vol lui avaient causé des ennuis de tout genre. Il était en butte aux accusations de tous ceux qui avaient des objets déposés en gages et qui prétendaient que le vol était simulé pour ne pas rendre les nantissements. Plusieurs le poursuivirent devant les tribunaux et lui causèrent des dépenses considérables. Ces tracasseries accélérèrent grandement sa mort.

Lorsque Maréchal se présenta chez Lazarus pour réclamer ses objets, les fils de ce dernier lui dirent que leur père était mort par sa faute et Maréchal prit un air contrit pour dire qu'il en était profondément peiné. Il joua la comédie jusqu'au bout.

Voilà donc Maréchal libre, quel usage va-t-il faire de sa liberté ?

Le premier soin de Maréchal fut de coqueter avec les détectives. Il s'offrit comme *indicateur*. Il rendit d'abord une visite au nouveau chef de police, M. Paradis, et l'assura de ses intentions d'entrer dans une vie nouvelle. Il exprima le désir de se rendre utile autant que possible à la police. Il offrit de mettre à sa disposition sa profonde connaissance des voleurs et de leurs méthodes pour aider à la découverte des criminels et des marchandises volées.

C'était une vraie conversion, à laquelle quelques-uns se laissèrent prendre.

Cependant en novembre 1879 et quelques jours après cette visite, un vol considérable fut commis au magasin de soieries de Black & Thom, sur la rue St-Paul.

Aussitôt la nouvelle du vol répandue, on vit accourir au bureau du chef de police, Maréchal qui se mit à la disposition de la police pour travailler à faire découvrir les voleurs et à recouvrer les marchandises.

Maréchal eut bien soin, sans toutefois sembler attacher à ce détail une importance excessive de demander si l'on avait offert une récompense pour la découverte des coupables.

Les marchandises volées avaient été déposées dans une vieille bâtisse en pierre de la rue Craig entre les rues Montcalm et Visitation. Cette bâtisse délabrée subsiste encore et avait servi autrefois d'Hôpital Militaire lorsqu'il y avait à Montréal des régiments réguliers anglais.

La bâtisse avait été louée par un juif du nom de Mark qui vivait avec sa famille dans une petite masure de la rue St-Laurent sur le côté aujourd'hui démolie auprès de la rue Mignonne ; il tenait là un magasin d'effets d'occasion et de bric-à-brac.

Quelques jours après, un des voleurs, un nommé Buckley qui n'était

autre que le complice de Maréchal, lui-même l'auteur principal du vol, vint trouver Mme Mark et lui demanda la clef de la maison de la rue Craig qu'elle donna sans difficulté.

Buckley et Maréchal s'empressèrent de déménager les soieries et de les placer dans un endroit plus sûr.

Mais, Mark fut froissé du procédé et craignit de s'exposer aux reproches de l'associé de Buckley qu'il ne connaissait pas, s'il ne pouvait pas lui remettre les marchandises qui lui avaient été confiées. Mark vint se plaindre au grand connétable Bissonnette qui fit arrêter Buckley sous soupçon d'avoir dérobé les marchandises, mais Mark eut en même temps la précaution de recommander la mise en liberté sous caution de Buckley comme étant le plus sûr moyen d'avoir des renseignements sur les objets volés.

Monsieur Bissonnette consentit à cet arrangement et laissa partir Buckley ; mais celui-ci qui n'avait aucune confiance dans Mark s'empressa de se sauver au plus vite sans donner aucune information.

Pendant ce temps, les détectives qui n'avaient jamais vu d'un bon œil les cajoleries faites par Maréchal au chef de police et qui n'avaient aucune confiance dans la sincérité de ses protestations de zèle contre les malfaiteurs, trouvèrent que la comédie avait assez duré. Parfaitement convaincus de la culpabilité de Maréchal dans l'affaire Black et Thom, ils décidèrent de l'arrêter. Il fut arrêté dans un petit restaurant tenu par un belge nommé Dr. Hullener sur la rue St-Laurent entre les rues Vitre et Lagauchetière.

Le détective Arcand entra le premier : il aperçut Maréchal qui était assis à une petite table et marchant droit à lui, lui dit qu'il était, dans les circonstances, absolument nécessaire qu'il se rendît au bureau central de police.

Ritchie était dans une voiture à la porte.

Maréchal fit d'abord quelques objections, ne se sentant pas disposé au voyage, mais voyant que l'ordre était sérieux et qu'il n'y avait pas de résistance possible, il consentit à monter en voiture de bon gré.

On l'amena à l'Hôtel de Ville par la rue Gosford pour éviter l'encombrement des curieux. Lorsqu'il fut en cellule on lui annonça qu'il était arrêté comme coupable du vol de Black et Thom. Là-dessus il s'emporta en protestations d'innocence et pleura à chaudes larmes.

Cet homme de fer devenait un vrai enfant sous les verroux.

Le lendemain il fut conduit devant le magistrat de police et demanda à avoir un entretien avec le Juge Dugas. Cet entretien fut secret ; les détectives attendaient au dehors la décision du juge. Maréchal joua avec son hypocrisie habituelle la comédie de l'honnêteté persécutée. Il se proclama innocent, prétendit avoir rendu à la police de Montréal des services incalculables, énuméra les renseignements donnés aux autorités.

et proclama qu'il n'était pas juste de croire qu'il pût être affilié à la bande qui avait fait le coup chez Black et Thom.

Toujours est-il qu'il parvint à convaincre le juge. Il prétendit avoir



Photographie de
Laprès et Lavergne.

ANCIENNE STATION CENTRALE DE POLICE,
PLACE JACQUES-CARTIER.

besoin de se rendre à St-Albans, dans le Vermont, pour négocier sa fameuse patente.

Le juge lui permit de s'y rendre, sur sa promesse de revenir immé-

diatement se mettre à la disposition des autorités de Montréal si elles avaient besoin de lui.

C'était une promesse à la Maréchal qui s'empressa de mettre la frontière américaine entre la police canadienne et lui.

Quelque temps s'écoula, puis les marchandises volées chez Black et Thom furent retrouvées avec la preuve irréfutable que Maréchal avait joué le principal rôle dans le vol.

Les autorités comprirent qu'elles avaient été jouées par cet insolent gredin. On envoya à St-Albans le grand connétable Bissonnette et son député pour prier Maréchal de tenir sa promesse et de revenir au Canada. Mais celui-ci, comme on peut bien le penser, s'empressa de repousser la demande.

Pendant ce temps les détectives de Montréal ayant appris que les autorités de Sing-Sing seraient heureuses de réintégrer King dans la prison d'où il s'était déjà échappé deux fois, avertirent cette institution de sa présence à St-Albans. Un détective du nom de Jackson fut envoyé pour arrêter King et s'emparer de sa personne le 3 Février 1880.

Cette date marque une étape nouvelle dans la carrière criminelle de Maréchal que nous étudierons dans un autre chapitre. Mais avant nous tenons à donner quelques renseignements sur plusieurs termes nouveaux que nous avons employés fréquemment dans ce récit.

II

INDICATEURS ET INDICATRICES

Les autorités de Montréal avaient été jouées évidemment par Maréchal qui avait rempli le rôle de faux *indicateur* pour détourner de sa personne les soupçons que devait naturellement faire planer son passé criminel. On a vu, au début de ce récit que l'appréhension de Maréchal après le vol commis chez Lazarus était due aux renseignements fournis par deux *indicateurs* intelligents qui accomplirent loyalement leur besogne et rendirent à la police un service signalé en lui désignant un criminel comme Maréchal dont l'identité était inconnue à Montréal. Le service de renseignements qui existe maintenant dans les divers centres policiers, la photographie, l'anthropométrie, les relations constantes par télégrammes entre les polices des différents pays, ont multiplié les moyens de reconnaissance des criminels notoires, mais ces perfectionnements dans l'œuvre de la justice sont encore récents et, il n'y a pas encore longtemps, le seul moyen d'arriver à connaître les criminels était d'employer leurs anciens compagnons de travail ou de prison qui les indiquaient à la police. C'est dans cette nécessité qu'a pris naissance le

service des *indicateurs* qui existe dans les polices du monde entier mais dont l'emploi exige une grande circonspection et un flair spécial qui ne s'acquièrent que par un long maniement des criminels.

Les *indicateurs* ne se recrutent naturellement pas dans les classes irréprochables de la société ; pour consentir à remplir le rôle que les voleurs parisiens désignent dans leur *argot* significatif de : *mouchard*, *mouton*, *bourrique* ou plus élégamment de *courtier*, il faut avoir sur la conscience certaines peccadilles à faire effacer ou quelques instincts vicieux à satisfaire ; aussi lorsqu'un homme s'offre pour servir d'*indicateur* est-il de la plus haute importance qu'il soit sondé à fond et le plus sérieux mérite d'un chef de détectives qui est exposé à employer des auxiliaires de cette espèce est-il, suivant l'expression anglaise *to size the man*, de mesurer l'homme, de voir ce qu'il pense, ce qu'il a dans le corps. Les détectives Arcand et Ritchie, qui avaient arrêté Maréchal et qui depuis des années l'avaient suivi n'avaient aucune confiance en Maréchal comme *indicateur* dans le vol de Black & Thom.

Une sorte d'instinct, de répulsion instinctive les poussait à se méfier de ce versatile personnage qui avait séduit le juge Dugas par des dehors honnêtes, par une servilité et une politesse excessives, mais dont le fond était une fourberie implacable. Maréchal était évidemment trop engagé dans le crime pour pouvoir reculer ; avec un passé comme le sien on ne pouvait pas s'attendre à un repentir sincère, son seul objet devait être de jouer les autorités et il y réussit.

L'examen moral attentif des individus qui s'offrent comme *indicateurs* est une précaution reconnue et recommandée dans les systèmes de tous les pays. On doit l'opérer avec le plus grand soin vis-à-vis de chaque sujet. Il faut essayer de discerner dans leurs dires ce qui peut être utile, ce qui est vrai et ce qui est fictif, le produit d'une connaissance effective et l'œuvre de l'imagination ou de la tromperie. Il importe de dégager la vérité et de juger jusqu'à quel point on peut se fier à l'*indicateur*, pour être sûr de rester constamment dans des limites convenables. L'essentiel est de leur arracher des confidences sans se livrer soi-même. Les *indicateurs*, souvent, croyant jouir de la confiance complète de ceux qui les emploient en profitent pour manger à deux rateliers, pour se faire payer par la police et par les voleurs.

Suivant qu'ils y trouvent leur avantage, ils donnent les bonnes indications à la police et les mauvaises aux voleurs ou réciproquement. Seul le flair, le fameux flair du policier peut permettre de discerner.

La plupart des *indicateurs* sont d'anciens prisonniers qui ne peuvent gagner honnêtement leur vie par leur travail parce que leur passé est connu et qui vivent en servant la police. De leur séjour dans les prisons il leur est resté une dent contre ceux qui y commandent et qui leur ont

autrefois mené la vie dure ; aussi ne faut-il jamais ajouter à leurs dires une foi complète. Mais, il importe toujours de faire semblant de les croire même si l'on ne les croit pas, pour ne pas les effaroucher. C'est la discrétion, et l'habileté de l'homme de police qui l'emploie, qui font la valeur de l'*indicateur*.

Par leur situation, ils se trouvent en contact continuel avec les voleurs et les gibiers de pénitencier. Souvent même ce contact se produit malgré eux. Les voleurs actifs se collent à eux et bon gré mal gré les considèrent comme des alliés et s'imposent à eux. Bien souvent, ces hommes qui ont fini leur temps et payé leur dette à la société seraient heureux d'échapper au milieu dans lequel ils se sont pervertis, mais les camarades ne les laissent pas faire et leur rappellent à chaque instant qu'il sont du métier ; au besoin même ils se liguent pour les empêcher de trouver du travail ; ils les dénoncent aux patrons et les compromettent afin de les conserver dans leur milieu. Bien souvent ils désireraient faire preuve de leur mépris pour les mœurs, les actes ou les habitudes des criminels mais ceux-ci les guettent, savent si bien les engrener dans leurs plans et dans leurs projets qu'ils sont forcés de s'y joindre. C'est alors que le reste d'honnêteté qui a subsisté en eux se fait jour et qu'ils deviennent utiles à la police. Mais leur position est dangereuse et la police souvent est obligée de les protéger. Les haines qu'ils s'attirent par leurs dénonciations sont féroces. Quelquefois même la police est obligée de renoncer à une arrestation de peur de *brûler un bon indicateur*, c'est-à-dire de le faire connaître à ceux au milieu desquels il travaille. En somme ces pauvres diables méritent de la pitié. Ils ont pu cor. mettre une erreur, ils ont pu tomber, mais dans la plupart des cas, ils cherchent à se relever et à reprendre le droit sentier. On en a pu voir qui ont réussi à prendre dans la police, ouvertement, un rang important et utile et à gagner ainsi une réhabilitation absolue. La police française emploie aussi beaucoup les *indicateurs* ; et Macé, l'ancien chef de la sûreté, de Paris, raconte ainsi une entrevue avec l'un de ses *indicateurs* :

—Que désirez-vous ? lui dis-je.

—Monter sur l'Arc de Triomphe et deux heures après, vous pourrez saisir Bec de Moule, Marche-Vite et Lavette, mes complices dont je tiens aujourd'hui à délivrer les honnêtes gens. Ils sont ingrats, oublieux : profitez de mes offres, demain il sera trop tard.

—Je vous ai passé bien des fantaisies. Vous voulez sortir, tantôt en voiture, tantôt à pied et plus souvent en chaussons, nu-tête, les mains dans vos poches et sans être attachées.

Votre but est visible ; loin de le dissimuler, vous dites que sous peu vos compagnons apprendront votre *carapatage* (fuite). Comme tout prisonnier n'a qu'une pensée : s'évader, j'engage ma responsabilité, celle de mon

personnel, quand il s'agit, sous prétexte d'indications de conduire en ville, même à la campagne... un débrouillard comme vous. Je ne puis cependant pas pousser la condescendance jusqu'à vous faire asseoir sur le divan d'un cabinet particulier. Voici le bilan de vos sorties de la semaine dernière : lundi, visite aux Halles ; mardi, partie de billards ; mercredi, déjeuner aux pommes de terre frites ; jeudi, promenade au Bois de Vincennes ; vendredi, dîner au Palais Royal ; samedi, excursion au cimetière du Père Lachaise et dimanche, quadrille au Bal de la Rue de la Gaîté. mes indications on a suivi deux voleurs de paletots qui, le soir même,



DÉTECTIVE L. ARCAND.

—Mes indications sont exactes, les résultats le prouvent. Aux Halles, vous avez trouvé Blondine la *coqueuse* (indicatrice) que nous avons bâillonnée et violée dans la voiture d'un cultivateur d'Argenteuil. En jouant au billard j'ai vendu notre *fourgat* (receleur). Chez le marchand de pommes de terre frites, on a vu la voiture soustraite au distillateur. Quant au cheval, il est mangé, il y a longtemps. Au Bois de Vincennes j'ai conduit les agents à l'endroit où étaient cachés les titres au porteur du vieux qui a reçu trois coups de couteau de Gars à Poil dont la tête infecte a le mérite de tant plaire aux coureuses. Au restaurant du Palais Royal, sur

étaient pris à la sortie du Café Frontin. A la chapelle du Père Lachaise, j'ai avoué les vols commis dans les églises de la banlieue et j'ai montré le caveau nous servant de coffre-fort. Enfin, hier, dimanche j'ai fait au bal Grados vis-à-vis à Grain de Sel, mon associé, qui a tenu en respect le *gariot* (gorge) de la vieille rentière de la rue de Charonne, le matin où j'ai *farfouillé* ses jupes, histoire de faire connaissances avec la pochette aux économies."

Le drôle qui se permet cette fanfaronade du vice répond au joli nom de *Zizi-Pampan* et le dialogue se trouve tout au long dans *Mes lundis en prison* du fameux policier. Il se peut que *Zizi-Pampan* exagère ses talents, mais, n'eût-il encore fait que la moitié de ce qu'il dit, il aurait certainement rendu un fameux service à la police qui l'employait.

La police emploie souvent également des *indicatrices*, des femmes qui, par leur genre de vie, par leurs relations criminelles ou passionnelles peuvent fournir de précieux renseignements. De même qu'en diplomatie les secrets d'Etat les mieux gardés sont souvent connus par l'entremise d'espionnes qui les arrachent sur l'oreiller à leurs amants d'un jour ou qui s'en emparent dans des conversations que des personnages sérieux ont eu en leur présence après quelque orgie où la raison et le bon sens se perdent ; de même les criminels recherchent les filles, c'est dans leur boudoir que se dissipe le produit des vols et c'est en leur présence que les criminels, presque toujours des fanfarons laissent échapper par vantardise ou par cynisme des aveux dangereux dont les femmes font leur profit pour s'attirer soit la protection de la police, soit des indemnités monétaires qui gonflent un peu leur bourse.

Les *indicatrices* se recrutent pour la plupart non pas parmi les femmes ou filles qui se livrent à la débauche mais parmi les *proxénètes*, les patronnes de maisons de tolérance ou de rendez-vous. Celles-ci ont des relations plus fréquentes avec la police appelée en maintes circonstances à visiter leurs maisons, soit pour le service du revenu, soit pour des descentes régulières qui remplacent la tolérance tant que nos lois sanitaires et municipales n'auront pas été modifiées, soit pour la recherche des criminels ou des objets volés qui trouvent là souvent un asile et une cachette. De plus les patronnes de ces établissements sont constamment au courant de tout ce qui se passe dans la ville et souvent des secrets les plus intimes des familles ; les filles qu'elles pensionnent leur confient tous les secrets qui s'échappent devant elles et dont elles ne comprennent pas l'importance ; de plus le triste métier qu'elles exploitent les oblige à se tenir en garde contre les visiteurs qui pénètrent chez elles, à toiser et à mesurer le client, à flairer la pratique et leur donne un coup d'œil expert qui en fait des auxiliaires précieuses pour la police qui use largement de leurs indications.

Quelquefois aussi, la femme devient *indicatrice* d'instinct, par goût de trahison, par perversité native. Une fois lancée dans le vice, elle semble prendre un plaisir à tirer vengeance de tout ce qui l'entoure par goût, par désir malsain. Pourtant le rôle d'*indicatrice* n'est pas sans danger et l'aventure suivante arrivée à une célèbre *indicatrice* américaine Mme E. Peck va donner une idée de la façon d'opérer et des risques qui résultent de s'introduire entre la police et les voleurs.

Mme E. P. Peck est fameuse par une série d'escroqueries commises aux Etats-Unis, en particulier, aux dépens de M. B. T. Babbitt, le grand manufacturier de savons américain, mais l'incident qui nous intéresse dans sa vie criminelle est celui de l'arrestation, sur ses indications, d'un fameux faussaire et placeur de titres volés nommé Julius Columbani.

En septembre 1882, la maison des frères Edward & Owen McSorley, qui avaient une résidence à West Brighton Staten Island, fut dévalisée et dix Bons de mille dollars 7% du Comté de Richmond furent volés par Columbani.

Mme Peck ayant appris le vol par les journaux le laissa mûrir deux ans, puis entreprit de se mettre dans les bonnes grâces de la police en assurant l'arrestation des voleurs que l'on avait renoncé à trouver.

Le 18 avril 1884, elle mit dans les journaux une annonce pour demander un prêt de \$5,000 sur un lot considérable de diamants. Deux jours après elle reçut une lettre lui donnant des instructions pour rencontrer et reconnaître un homme qui se trouverait à l'Astor House et qui était prêt à entrer en négociations avec elle. Cette lettre émanait justement de Columbani. Ce n'est que le 25 avril qu'elle se décida à tenter l'aventure, elle se rendit à l'Astor House, rencontra Columbani qu'elle ne connaissait que de nom, mais dont elle avait la description. Il l'emmena dans Vesey Street pour causer du prêt et lui dit qu'il ne pouvait pas lui prêter d'argent comptant parceque tous ses fonds étaient engagés mais qu'il lui remettrait dix Bons 7% du Comté de Richmond, de \$1,000 chacun qu'il jugeait valoir \$5,000. Ils prirent rendez-vous quatre jours plus tard.

Mme Peck se rendit chez un agent de change de Broad Street et s'informa de la valeur des Bons 7%. On lui dit qu'ils valaient le pair, mais on lui conseilla en même temps de se défier parcequ'un certain nombre de ces bons avaient été volés chez les frères McSorley et on lui remit en même temps une liste avec les numéros des titres volés.

Dans l'entrevue suivante Mme. Peck prit un air très indigné et accusa Columbani de trafiquer des affaires louches. Celui-ci ne broncha pas et lui répondit simplement qu'elle devait être assez intelligente pour savoir qu'il n'offrirait pas des Bons pour la moitié de leur valeur s'il n'y avait pas quelque raison pour cela, mais il lui assura qu'avec son adresse bien

évidente elle pourrait certainement vendre ses \$5,000 pour \$10,000. Une nouvelle rencontre eut lieu à l'Annex Hotel de Brooklyn et là, Columbani montra à Mme Peck dix Bons qui étaient bien les Bons volés chez Mc. Sorley, celle-ci lui offrit en échange \$4,000 de diamants.

En quittant l'Annex Hotel, Mm^r Peck se rendit auprès de M. Byrnes le chef des détectives de New-York et lui raconta ce qu'elle avait fait. Byrnes détacha deux détectives pour l'accompagner et arrêter le criminel. Un code de signaux fut convenu pour que l'indicatrice pût faire savoir aux détectives si Columbani avait les Bons sur lui, afin qu'ils pussent immédiatement le saisir avec la proie. Le lendemain Mme Peck et Columbani se rencontrèrent encore à l'Astor House et les détectives purent prendre connaissance du personnage. Sur les conseils de la police, Mme Peck offrit à Columbani d'acheter un de ses Bons pour \$400 en argent. Lorsqu'ils se quittèrent les détectives suivirent Columbani jusqu'à New-Jersey où il vivait et localisèrent la maison où il habitait avec sa femme et sa fille. C'est au ferry de Barclay Street que Columbani remit le jour suivant à Mme Peck un Bon en échange de \$400. En recevant l'argent, il lui dit :

—Je pense que je pourrai encore vous en procurer deux ou trois au même prix.

—Non monsieur, dit Mme Peck, feignant l'indignation. on ne rit pas comme cela avec moi, c'est tout ou rien ; je suis dans l'affaire jusqu'au cou et je cours tous les risques.

Columbani accepta d'apporter tous les Bons le surlendemain à l'Eglise St-Pierre et à prendre en échange \$3,600.

Mme Peck se trouvait au rendez-vous et les deux officiers également. Columbani vint à elle mais lorsqu'elle lui demanda s'il avait les Bons, il éluda la question, ce qui empêcha de faire aux détectives le signal convenu.

—Pensez-vous, lui dit-il, à l'oreille, que je vais être assez niais pour vous remettre ces Bons-là en pleine rue ? Vous allez venir avec moi dans une maison du haut de la ville que, seul, je connais.

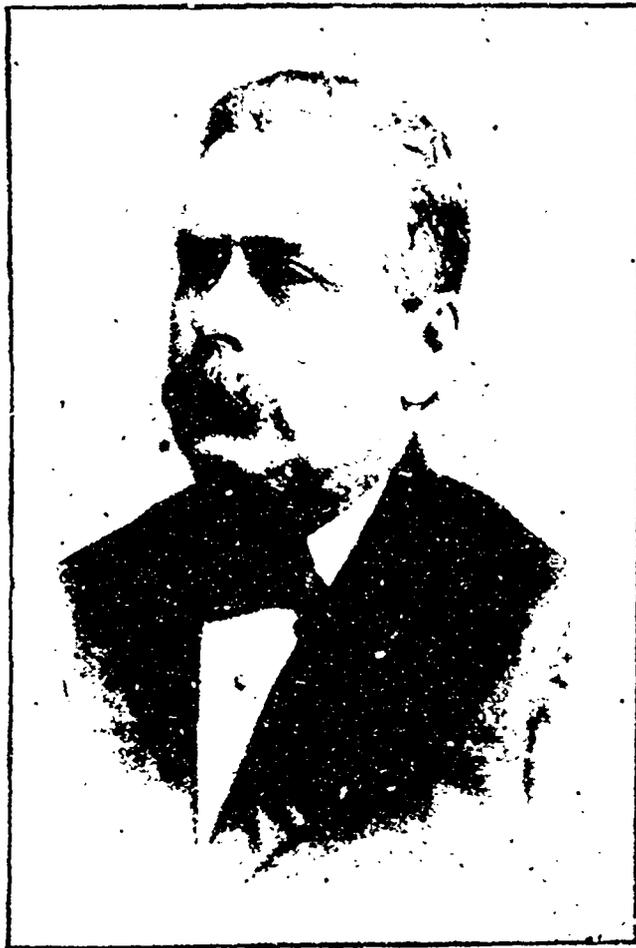
Mme Peck ne savait pas quoi faire quand Columbani la conduisit à un tramway de la Sixième Avenue ; elle résolut de s'en rapporter à la chance et elle le suivit. Les détectives étaient pas mal désorientés et craignaient de se laisser voir par Columbani. A tout hasard ils tinrent la piste, montèrent dans le tramway suivant sans perdre de vue la voiture de tête. Ils virent Columbani et Mme Peck descendre au coin de la Sixième Avenue et de la Quatrième rue pour entrer dans le cabaret de Thomas Murphy.

Dans le tramway, Columbani s'était montré plus expansif. Il commença par dire que l'affaire qu'il faisait était bien risquée. Mme Peck retorqua que c'était elle seule qui courait le risque puisqu'elle échangeait

du bel argent contre des Bons douteux. Columbani se tourna alors brusquement vers elle, la regarda bien en face et lui dit à brûle-pourpoint :

—Connaissez-vous l'inspecteur Byrnes?

Mme Peck n'était pas femme à se laisser démonter, elle répondit que non. Alors, Columbani lui dit en substance qu'il était un escroc mais que si elle le dénonçait, il la tuerait. " Il portait sur lui, disait-il un pistolet et un couteau ; connaissant les horreurs de la prison, il se tuerait plutôt que d'y retourner. Dût-il attendre quarante ans, il aurait sa vie, si elle le faisait prendre. Il redoutait plus que tout autre la prison, ajoutait-il,



DÉTECTIVE RITCHIE.

parcequ'il avait comparu devant le comité d'enquête et dénoncé les gardiens qui avaient juré de se venger de lui."

Lorsque le couple arriva chez Murphy, Columbani conduisit Mme Peck au premier étage dans un cabinet où il y avait une table et un sofa. Ils s'assirent côte à côte et Columbani sortit un pistolet qu'il posa sur la table.

—Enfin, vous avez tiré votre pistolet, lui dit Mme Peck. Je suis une femme mais je n'ai pas peur. Vous êtes un homme et je pense que vous êtes un lâche. Mais écoutez — elle ouvrit son corsage et en tira un pistolet, — moi aussi, j'en porte de ces joujoux-là !

Columbani allait répondre quand on entendit à la porte un bruit de pas et un signal "psitt, psitt". Il empoigna son pistolet, sauta vers la porte, écouta quelques mots qui lui furent chuchotés à travers la cloison et s'élança hors de la chambre.

Un des détectives était devenu inquiet sur le sort de Mme Peck et avait voulu s'assurer si elle avait quitté l'auberge avec Columbani. Il rôdait devant l'entrée cherchant à dissimuler autant que possible son allure et sa tournure lorsqu'un voleur qu'il connaissait bien lui passa devant le nez et plongea dans le bar. Lorsque l'officier entra à sa suite, l'homme avait disparu. Il appela alors les autres détectives et en sortant il aperçut un homme qui traversait en courant la Sixième Avenue. C'était Columbani échappé par une porte de côté et qui prenait Jones Street. Il se lança à sa poursuite. Columbani qui avait deux cents pieds d'avance jeta à terre le paquet qui contenait les Bons volés à West Brighton et s'enfuit. Le détective jugea plus prudent de ramasser le paquet et d'abandonner la poursuite. D'ailleurs Columbani fut arrêté deux jours après et sa colère ne connut pas de bornes quand il sut qui l'avait trahi. Il fut condamné à 12 ans de pénitencier. Quant à Mme Peck qui n'avait joué que momentanément le rôle d'*indicatrice*, elle reprit la série de ses escroqueries et est actuellement détenue au pénitencier de Blackwell's Island, N. Y.

Nous allons maintenant reprendre la carrière de Maréchal depuis son retour aux Etats-Unis.

III

MARÉCHAL RETOURNE AUX ÉTATS-UNIS

Le 3 février 1880, le détective Jackson, envoyé de Sing-Sing, vint prendre possession de Maréchal ou plutôt de Gus King, car les autorités américaines le connaissaient sous ce nom seulement. King fut mis dans le train en compagnie de Jackson, mais en arrivant auprès de Troy, N.Y., le 4 février il tenta de s'échapper du wagon. Pendant le trajet, il avait demandé à son gardien de lui laisser les mains libres et en arrivant à Troy il s'élança vers la porte et sautant du train, s'enfuit dans un champ qui bordait la voie. Jackson le suivit à la course et prenant son pistolet tira un premier coup ; King s'arrêta et chancela, portant sa main à sa joue, mais il se remit vite et reprit sa course. Jackson tira un autre coup et le voleur levant les deux bras en l'air, tomba par terre tout de son long.

Les deux coups avaient porté et Maréchal avait deux balles dans la tête, une dans la joue et l'autre derrière tête. L'exploit de Jackson mérite d'être signalé. Atteindre deux fois à la tête un homme qui court, en courant soi-même est un indice d'une jolie force au pistolet. Nous devons d'ailleurs remarquer que la police américaine s'attache à faire connaître à ses hommes l'emploi du revolver avec une attention qu'il serait sans doute utile d'imiter à Montréal.

Il fut un temps à New-York, comme ici aujourd'hui, où le cri d'un policeman "arrête ou je tire" avait uniquement pour effet de faire courir plus vite les malfaiteurs. Aujourd'hui tout est changé, aussitôt qu'il entend ce cri, le voleur s'arrête et fait demi-tour, parfaitement convaincu qu'à 25 ou 30 verges, il est sûr d'attraper une balle quelque part, si l'homme de ronde presse la détente.

De plus, à New-York, les officiers supérieurs de la police prennent invariablement le parti de leurs hommes lorsqu'ils sont obligés de tirer, soit en cas de légitime défense, soit pour empêcher l'évasion d'un criminel. Les dossiers du bureau des plaintes indiquent que si un constable, s'est trouvé dans le cas de faire usage de son pistolet, son capitaine ou son sergent porte une plainte officielle contre lui et alors le constable paraît devant le bureau avec toutes les facilités d'expliquer loyalement les circonstances dans lesquelles il a agi. Le comité de police inflige invariablement une amende de deux jours de paye au constable qui est trouvé de service sans son revolver et si un homme refuse d'apprendre le tir ou ne peut se faire à cet exercice, il est impitoyablement renvoyé des rangs de la police.

Les progrès dans le tir ont été obtenus d'une façon bien simple. Les hommes ont reçu de bonnes armes et on leur a enseigné la façon de s'en servir. Au mois de janvier dernier, on a organisé un cours d'instruction sous le contrôle du capitaine William E. Petty, champion des tireurs amateurs des Etats-Unis, et tous les hommes ont été obligés de suivre le cours. Lorsque les policemen se présentèrent pour la première fois aux cibles ils apportèrent avec eux une collection de pistolets qui auraient fait les délices d'une société d'antiquaires. Les uns étaient dangereux pour le tireur, les autres n'étaient dangereux pour personne tant ils étaient rouillés et crasseux. La moyenne des points faits à la cible le premier jour fut de 16 points sur un maximum de 75.

Le comité de police nomma une commission d'experts pour étudier les différents revolvers et choisir une arme uniforme. La commission se composait du Major David Crocker, inspecteur de mousqueterie de la 1^{ère} Brigade de la Garde Nationale de l'Etat de New-York, du Dr W. R. Pryor, un chirurgien ayant fait une étude spéciale des blessures faites par le pistolet et du capitaine Petty, instructeur de tir. Ils firent un rapport en faveur du revolver Colt à double action, calibre 32 avec barrillet de 4 pouces.

La police de New-York a reçu ses armes nouvelles au printemps dernier et dans les quinze jours qui ont suivi, la gent criminelle de New-York a eu à pleurer la disparition d'une dizaine de ses membres les plus actifs sur le sort desquels la société honnête n'a certes pas versé de pleurs.

Depuis lors quand un policeman tire son pistolet, la canaille sait que c'est sérieux et qu'il n'y a pas à plaisanter.

Revenons à Gus King que nous avons laissé aplati dans le champ, il fut ramassé et mis à bord du train qui le déposa à Sing-Sing où il fut soigné. Sa guérison prit six mois environ, après quoi il feignit la folie et finit par se faire employer dans la prison en qualité d'ingénieur.

Enfin, le 21 Février 1884, il fut complètement libéré après avoir entièrement satisfait à la sentence que lui avait value son crime de 1869.

Il ne devait pas profiter longtemps de cette liberté.

Aussitôt qu'il eut quitté Sing-Sing, il fut arrêté de nouveau et emmené à Hackensack, N. J., pour être jugé à propos du vol d'un magasin de bijouterie commis en cette ville en 1872. Pendant son séjour à Sing-Sing, le grand jury avait rapporté un *true bill* contre lui et fait dresser un acte d'accusation. Cependant, la preuve fut insuffisante pour le faire condamner et il fut relâché après deux mois de détention.

Kindt retourna à New-York où il se fit arrêter le 23 Mai 1885, sous l'accusation d'avoir dévalisé le coffre-fort de la maison Smith & Co., No 45 Park Place, le 27 Avril 1885. Il avait volé là un bon de \$5,000, un bon de \$1,500, deux montres et \$80 en argent. Il était aussi accusé d'avoir volé le magasin de G. H. Horton & Co., No 59 Frankfort Street, et d'y avoir enlevé \$234 en argent et des timbres-poste.

Les détectives fouillèrent la chambre de la fille de Maréchal, Rose Kindt, dans la Onzième rue, Est, de New-York, et y trouvèrent un jeu complet d'outils de voleur de la plus haute perfection et d'une grande valeur. Dans un sofa dont la couverture fut déchirée, on trouva des pinces du dernier modèle ; sous le tapis on découvrit des scies et de menus outils de tout genre ; partout dans la chambre, étaient cachés des forêts, des tarières, des creusets pour fondre les métaux précieux, des fusées, des fausses clefs, de la cire, des empreintes de clefs, etc. Les détectives trouvèrent également ce qui avait été volé chez Smith & Co., et chez Horton & Co., sauf l'argent.

Lorsque Kindt fut confronté avec sa fille qui avait été arrêtée elle aussi, mais fut relâchée par la suite, il fit des aveux complets et fidèle à sa coutume de faire l'officieux quand il était pincé, il accusa un nommé Frank M. Coy, alias "Big Frank" d'avoir essayé d'obtenir son concours pour le vol de la Butchers & Drover's Bank, de New-York.

Kindt s'avoua coupable des deux vols dont il était accusé et fut condamné à six ans d'emprisonnement dans la prison de l'Etat de New-York, le 4 juin 1885 par le juge Barrett, en Cour d'Oyer & Terminer.

Depuis lors on n'a plus entendu de ce fameux criminel qui joignait à une intelligence supérieure et à des connaissances mécaniques extraordinaires, une habilité spéciale pour duper la justice par des apparences de franchise et d'honnêteté hypocrites très difficiles à percer.

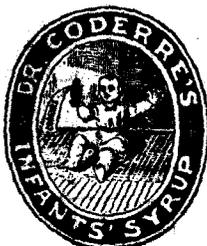
Notre prochain numéro contiendra l'*Affaire Beauregard*, crime célèbre à St-Hyacinthe.

Les CIGARETTES LA FAYETTE

... Sont Fin de Siècle ...

ESSAYEZ-LES !

5 cents le paquet.



SIROP DES ENFANTS

Tel que préparé par le **DR CODERRE**

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé d'après l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Prix, 25 cents.

EN VENTE PARTOUT.

B. E. MCGALE, - - 2123 Rue Notre-Dame, Montreal.

20 pages
de texte par
les meilleurs
écrivains.

Le Samedi

Illustrations par
les premiers
artistes des deux
continents.

Journal Hebdomadaire Illustré, Littéraire, Humoristique et Social

ORGANE DU FOYER DOMESTIQUE

Poésie—Musique—Nouvelles—Chefs-d'œuvres Littéraires—Théâtres,
Revue des Journaux—Échecs et Jeux d'Esprit

ABONNEMENT : - - - UN AN, \$2.50; SIX MOIS, \$1.25

Strictement payable d'avance

POIRIER, BESSETTE & CIE, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

516 Rue Craig, MONTREAL.



Confitures, . . . Gelées,

. . . Marmelades . . .

GARANTIES FRUITS ET SUCRE GRANULÉ

VINAIGRE PUR { ... Garanti sans addition d'acides et fabriqué sous le contrôle du gouvernement.....

MICHEL LEFEBVRE & CIE
MONTREAL

LA PRESSE

JOURNAL QUOTIDIEN

.. Le plus populaire des journaux français de Montréal ..

Tous les hommes d'affaires reçoivent
LA PRESSE

Les petites annonces de LA PRESSE sont
lues par tout le monde.

Désirez-vous un commis ?
Annoncez dans LA PRESSE.

LA PRESSE est le véritable intermédiaire
entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ?
Annoncez dans LA PRESSE

Les servantes en recherche d'emploi
lisent toutes LA PRESSE

Désirez-vous retrouver un article perdu ?
Annoncez dans LA PRESSE

Tout le monde reçoit LA PRESSE.

Désirez-vous un emploi quelconque ?
Annoncez dans LA PRESSE

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français
du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine
finissant le 7 octobre 1896 . . . **52,211**

BUREAUX

71 et 71a, Rue St-Jacques, Montreal.

Typ. POIRIER, BESSATTE & CIE, Montréal.